

TITRE DE LA FORMATION : Brevet Professionnel Coiffure [code RNCP 12281]

OBJECTIFS :

Le Brevet Professionnel est un diplôme de niveau IV [équivalent au Baccalauréat] qui complète la formation du CAP Coiffure.

Le diplôme de Brevet Professionnel coiffure est obligatoire pour s'installer et gérer un salon de coiffure.

Cette formation permet d'occuper des postes de chef d'entreprise, directeur technique, coiffeur, animateur ou responsable technique et conseiller professionnel.

La formation permet d'acquérir les compétences du coiffeur et du gestionnaire d'entreprise et de préparer aux différentes tâches et fonctions qui lui seront attribuées :

- Accueil,
- Prise en charge et relation suivi-clientèle,
- Gestion administrative et financière,
- Développement de l'entreprise,
- Conseil, clientèle valorisation des services et suivi beauté,
- Conception, réalisation technique,
- Animation et gestion des personnels.

PRE-REQUIS :

Être titulaire du CAP Coiffure

DUREE :

Possibilité d'aménagement des parcours de formation en fonction de l'expérience, des diplômes antérieurs, d'unités obtenues et du statut.

- Formation sur 2 ans [de 378 à 480 heures de cours par an en fonction du type de contrat].

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES :

La sélection se réalise sur dossier. Admission après validation et acceptation du dossier.

Possibilité d'aménagement des parcours de formation en fonction de l'expérience, des diplômes antérieurs, d'unités obtenues et du statut.

La formation scolaire a lieu une fois dans l'année entre septembre et novembre.

TARIF – FINANCEMENT :

Gratuit pour les alternants | La formation peut être prise en charge par l'OPCO-EP, les démarches administratives seront assurées par le Centre de formation [02 possibilités pour les contrats : apprentissage et professionnalisation]

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Formation en alternance, période d'insertion en entreprise, cours en présentiel. Alternance théorie et pratique.
- Mise en place d'un programme de révisions et d'examens blanc
- Participation d'intervenants sur différents domaines étudiés dans l'année.
- Préparation aux épreuves facultatives

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Contrôle, continu, évaluation période d'insertion en milieu professionnel, validation grilles de compétences
- Examen pour validation des épreuves [les épreuves ont lieu en ponctuel, en mai-juin de la deuxième année de formation].
- Examen blanc

ACCESSIBILITÉ :

Nous vous proposons de contacter notre référent handicap qui vous accompagnera dans les différentes démarches visant à faciliter votre accueil en formation

PROGRAMME :

⇒ BLOC 1 – S'INFORMER, COMMUNIQUER

Collecter, sélectionner et traiter les informations

Transmettre des informations et rendre compte

Suivre la qualité de l'accueil et la prise en charge de la clientèle

⇒ BLOC 2 – ORGANISER, GERER

Gérer les produits et les matériels

Planifier les activités

Animer et encadrer les personnels

Développer la vente des produits et des services

Participer à la gestion de l'entreprise

⇒ BLOC 3 – CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE

Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services

Concevoir une coiffure personnalisée

Mettre en œuvre des techniques de soins capillaires

Mettre en œuvre des techniques de coloration et d'éclaircissement

Mettre en œuvre des techniques de modification durable de la forme

Créer et réaliser des coupes féminines et masculines

Concevoir et réaliser des mises en forme temporaires et des coiffages

Concevoir et réaliser des coiffures événementielles

Concevoir et réaliser une taille du système pilo-facial

⇒ **BLOC 4 – ÉVALUER**

Évaluer la satisfaction de la clientèle

Apprécier la mise en œuvre et le résultat d'une technique

Évaluer le travail du personnel

⇒ **BLOC 5 – EXPRESSION ET CONNAISSANCE DU MONDE**

Entrer dans l'échange oral et écrit

Devenir un lecteur compétent et critique

Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

Renforcer les capacités d'analyse et de synthèse

Consolider les grands repères historiques et spatiaux, mobiliser les connaissances et les notions essentielles



TAUX DE SATISFACTION GLOBAL 2021 : 100 %

Chiffres 2021

- Alternants : 27 25 Femmes 2 Hommes
- Type de Contrat : 18 Apprentissage 9 Professionnalisation
- Moyenne d'âge : 21,26 ans

- Taux de poursuite d'étude : 8% (12 élèves sortant)
- Taux d'interruption de formation : 16,67 %
- Valeur ajoutée de l'établissement : Les indicateurs sont mise à disposition au sein du site de diffusion : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/>

POSSIBILITÉ DE VALIDER UN/OU DES BLOCS DE COMPETENCES : Oui

ÉQUIVALENCES/ PASSERELLES :

Le titulaire d'un BAC peut être dispensé de l'épreuve de Français et ouverture sur le monde.

Titulaire d'un ou plusieurs modules prendre contact avec nous pour prévoir un aménagement de la formation



TAUX D'INSERTION PROFESSIONNEL 2021 : 75 %

DÉBOUCHÉS ET SUITES DE PARCOURS :

Suite au BP Coiffure vous pourrez suivre une formation en Brevet de Maîtrise [BM] Coiffure, un BTS Métiers de la Coiffure.

A l'issue de la formation, le titulaire du BP Coiffure peut occuper un poste de :

- Coiffeur (se)
- Chef d'entreprise ou gérant
- Responsable technique
- Manager de salon

Et se voir confier des tâches et fonctions de :

- Accueil : prise en charge et relation-suivi clientèle
- Gestion administrative et financière
- Développement de l'entreprise
- Conseil clientèle, valorisation des services et suivi beauté
- Conception, réalisation de techniques – Animation et gestion des personnels.



TAUX DE REUSSITE 2021 : 66,67 %

CONTACTS :

Lycée LA PROVIDENCE
1 RUE DES FRÈRES MESGUIN
57260 DIEUZE France
TEL : 03 87 86 04 86
lpplaprovidence.dieuze@orange.fr